L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JUIN 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 26 JUIN

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On s'adresse aux porteurs.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par F. Roger & Co., 45 et 47, Vieille Levée—Marchandises sèches.

Le vote de censure.

De tout temps les membres du gouvernement fédéral ont été exposés à des attaques violentes de la part de leurs adversaires politiques. Grâce à la liberté de langage de la presse, ils ont été en butte à tous les genres d'accusation. Mais, comme le disait M. Buchanan à un ministre anglais, c'est une mauvaise habitude qu'ont les Américains de se vilipender réciproquement et cela ne tire pas à conséquence. Le président actuel révolutionnaire un des abus de la presse américaine, même ce qu'il ne disait pas c'est que trop souvent les accusations de corruption étaient malheureusement fondées. Seulement l'esprit de parti ayant abusé de ces moyens d'attaque le public avait fini par ne plus prêter attention à ces dénigrements continuels.

Malheureusement pour M. Buchanan et son administration, ce ne sont plus seulement les orateurs de meeting et les écrivains hostiles à son parti qui les dénoncent, c'est la nation toute entière, c'est la Chambre des Représentants qui se portent accusateurs. Les scandales toujours croissant des voix ébontées, des concussions sans pudeur qui se commettaient journellement, sont devenus tellement flagrants que le sentiment public s'est ému et que plus d'un démocrate honnête a refusé de souiller sa conscience en sanctionnant un tel état de choses.

Il y a quelques jours la Chambre éclairée par le rapport du comité Covode sur les achats de consciences et les actes de corruption ouverts commis par l'administration, a infligé au président Buchanan et au secrétaire de la marine Isaac Toucey un blâme sévère par un vote de censure. 125 voix se sont prononcées dans ce sens et ont stigmatisé la conduite du premier magistrat de la république. Sur cent démocrates que compte la Chambre, il ne s'en est trouvé que soixantaine qui aient eu le courage de soutenir le gouvernement. Les autres se sont abstenus ou ont voté la censure, tant l'évidence des faits rendait patente la culpabilité ou la connivence du président et de son ministre.

Dans un pays de régime parlementaire, on devait s'attendre à voir un pareil vote, suivi immédiatement par la démission du président ou du moins par la retraite de son cabinet. Le sens moral s'est tellement émoussé dans les régions gouvernementales qu'il n'en sera rien.

Le président nommé directement par le peuple méprisera le vote de la Chambre et ses ministres l'attribueront à l'hostilité des républicains et feront leur sourde lecture les faits par des organes qui leur servent d'organes.

Il est certain que les républicains qui dominent dans la Chambre ne sont pas animés de sentiments de bienveillance envers M. Buchanan et que s'il s'agissait d'un vote emporté à leur majorité, on aurait le droit d'en suspecter le caractère. Mais la vérité nous oblige à reconnaître que les enquêtes faites par le comité Covode ont été dirigées avec une hauteur qui a permis à l'administration de se défendre, et que la censure a été prononcée en pleine connaissance de cause.

Un pareil vote est un fait excessivement grave et qui pèse de tout son poids sur la branche du parti démocrate qui relève de l'administration. Il est de nature à ouvrir les yeux des masses qui se laissaient guider aveuglément par quelques meneurs politiques budgétivores, [illegible] à gagner les populations à soutenir des [illegible] de places affamés et un gouvernement [illegible] que faire entrer le budget des dépenses et contracter des dettes considérables.

[illegible]

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Autres nouvelles par le Mellita.

Québec, 25 juin.—Le *Mellita*, parti de Liverpool le 14, est arrivé ici aujourd'hui.

Marchés européens.

Liverpool, 13 juin.—Le marché aux céréales a clos avec fermeté. MM. Richardson, Spence & Cie, disent que le temps a été très défavorable aux récoltes en Angleterre. La farine a clos avec une hausse de 6 d. à 1 s. Ils cotent le Canal de l'Ouest à 28 s. Le blé a fermé avec animation à une hausse de 2 à 3 d. Le mais a fermé en baisse de 6 d., le blanc est coté à 34 s.

Liverpool, 13 juin—MM. Richardson, Spence & Cie écrivent que le bœuf est calme aux cours antérieurs; le porc est calme et la graisse à prix soutenus. Le sucre était lourd sans changement, et le café calme.

Londres, 13 juin.—MM. Baring Frères rapportent que le sucre et le café sont fermes aux cours précédents.

AFFAIRES DE SICILE.

Par suite de la signature de la capitulation, les troupes napolitaines faisaient de rapides préparatifs pour s'embarquer avec armes et bagages et quitter Palerme. Le fort Castellamare est toujours sous la garde de l'amiral anglais. Palerme doit être évacuée le 11 juin.

Les troupes commencent à arriver à Naples et sont dirigées vers Castellamare et Gaete.

En Sicile, les troupes napolitaines seront concentrées à Syracuse, Messine et Agosta.

Les dommages causés à Palerme par le bombardement ont été immenses. Les Napolitains ont commis de grandes atrocités. Trois cents maisons ont été brûlées dans une seule rue, plusieurs couvents ont été détruits; les palais Carini et autres ont été pillés et brûlés.

Les soldats ont mis le feu à toutes les maisons sur la route de Catane, et ont pillé cette ville.

Suite des nouvelles par le "Mellita"

Voyage de l'Empereur Napoléon III à Bade!!!

L'annexion de la Savoie approuvée par la Sardaigne.

Québec, 25 juin.—Le steamship *Mellita* nous a apporté la suite des nouvelles d'Europe ci-jointe:

Dernières nouvelles de Liverpool

[TÉLÉGRAPHIÉES À LONDONDERRY.]

Liverpool, 14 juin (après midi) MM. Richardson Spence & Co., rapportent que la farine était ferme aux prix d'hier.

Le blé est animé, avec une tendance à la hausse.

Le mais était en baisse, les prix sont plus faciles, et les cotes sont les mêmes qu'hier.

Les provisions étaient généralement calmes et stationnaires la graisse était ferme aux cotes d'hier.

Marché monétaire.—Londres, 14 juin, après midi.—Le marché monétaire s'est terminé avec calme. La demande a été assez forte et les cours se sont maintenus fermes.

Nouvelles générales et politiques

Le général Garibaldi a lancé un décret qui appelle aux armes tous les Siciliens, depuis l'âge de 17 jusqu'à 50 ans, pour armer les navires de guerre qui sont à l'ancre dans le port de Palerme.—Il organise sa réserve et il entreprendra rien en Sicile avant quelques jours.

Mazzini s'est embarqué pour la Sicile, et le gouvernement sarde a ordonné à sa flotte de s'emparer de lui.—Garibaldi a envoyé un message au signor Bretini pour effectuer un emprunt pour la Sicile.

Le bruit court que la France a promis au Piémont d'accepter la médiation proposée par Naples, dont voici les principaux sujets: Une Constitution napolitaine libérale et un gouvernement séparé, pour la Sicile, sujet à l'assentiment des Siciliens.

Les avis reçus de Vienne, disent que l'Autriche a refusé péremptoirement de se lier à quoi que ce soit, pour garantir au roi de Naples la possession des Deux Siciles. La France adoptera probablement cette même ligne de conduite.

Les troupes françaises ont quitté l'Italie et retournent en France.

De nouvelles bandes d'insurgés menacent les frontières des Etats du Pape; le général de Lamoricière a envoyé des troupes pour protéger les Etats et arrêter les progrès de l'insurrection.

L'Autriche doit augmenter les forces de son second corps d'armée, stationné en Italie.

On doit former un corps de cavalerie dans le Tyrol italien.

Le Sénat sarde a approuvé l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France, par un vote de 92 pour et 10 contre.

Les journaux de Paris disent que l'empereur Napoléon devait partir le 15 pour Bade où il doit rencontrer le prince régent de Prusse et d'autres souverains allemands.

L'empereur a passé toutes les troupes en revue le 14, en l'honneur de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice.

Le *Courrier de Paris*, journal hebdomadaire, a reçu un premier avertissement pour avoir publié un article sur la *Légion* des Comités révolutionnaires. La nouvelle organisation de la Hongrie commencera le 1er juillet.

Le *London Post* dit qu'il y a quelque peu de vérité dans le bruit qui court, que la France doit envoyer un corps d'observation sur les frontières suisses.

Le *London Times* dit que le gouvernement proposera prochainement de commencer immédiatement la construction des fortifications et autres travaux de défense.

Les nouvelles de Melbourne, du 14 avril, reçues à Londres, disent qu'il y a eu plusieurs engagements entre les troupes anglaises et les Nouveaux Zélandais.

Congrès.—Washington, 25 juin.—La résolution de la Chambre, réduisant le prix des impressions publiques, a été discutée et adoptée par le Sénat.

Le bruit court que le Président a signé le bill de la création d'une imprimerie, mais qu'il fera remplacer M. John Heart, le surintendant de l'imprimerie publique par un autre. Il est question qu'il en favorise M. Wendell dans l'achat du bâtiment et des matériaux.

Le Président réunira le Sénat demain à midi, dans le but de prendre une décision sur les traités du Mexique, de l'Amérique centrale et le traité indien.

Congrès.

Avancement de la Chambre.—On a amendé aujourd'hui dans le Sénat le bill des routes postales, en autorisant le maître général des postes à contracter pour un service temporaire de steamship pour la Californie, etc.

On a adopté l'amendement au bill qui accorde des terres à certain chemin de fer du Mississippi.

On a déposé le bill consulaire, et celui de la route postale entre le Mexique et les Etats-Unis.

On a lu la proclamation pour une session exécutive extra, et le Sénat s'est ajourné *sine die*.

Dans la Chambre des représentants on a accepté le rapport du Sénat demandant un nouveau comité de conférence sur le déficit de la poste.

Le président a signé le bill des dépenses civiles avec un protêt contre le capitaine Meigs, pour le surintendance des dépenses de l'aqueduc de Washington. On a reçu un message récapitulant longuement son protêt de mars dernier, contre les actes du comité Covode, protestant solennellement contre son inconstitutionnalité. Le message a été référé à un comité choisi.

La chambre a ratifié le bill de route postale, en refusant de suspendre les règlements pour sa prise en considération.

Après avoir discuté plusieurs petits bills sans importance, la Chambre s'est ajournée *sine die*.

Washington, 25 juin.—On a donné hier soir à l'hon Douglas une sérénade, en face de sa résidence. Il a été appelé par la foule, et il a prononcé un éloquent discours qui a été reçu avec enthousiasme.

Fitzpatrick refuse la candidature.

Washington, 25 juin—Depuis que l'on a annoncé la candidature de l'hon. Benjamin Fitzpatrick comme vice président, il a reçu de ses constituants une quantité de dépêches l'engageant à refuser sa candidature. Le bruit court qu'il l'acceptera pas la nomination.

Acceptation de Breckenridge.

Washington, 25 juin—Il y a beaucoup de bruits qui circulent et qui font douter si M. Breckenridge acceptera ou non, la candidature de Baltimore.

On pense maintenant, d'après de bonnes autorités qu'il acceptera la nomination qui lui a été offerte par la convention constitutionnelle du Sud.

Duel sur le tapis.—Baltimore 25 juin.—M. Smith de la Californie, a envoyé un cartel à M. Nesbit de l'Illinois, pour s'être servi à son égard de propos offensants, samedi dans la Convention démocratique.

Explosion du bateau Ben Lewis.

Memphis, 25 juin.—Le *Ben Lewis*, bateau à vapeur de la ligne de Memphis et St Louis, a été incendié par une explosion de sa chaudière. Le capitaine Holmes, le second commis Manson Harris, le second mécanicien Arthur Shearer, et le cuisinier Frank Derlin n'ont pas reparu. P. S. Marshall premier commis, et McGinnis, mécanicien, n'ont été qu'échaudés.

Nouvelles des côtes du Pacifique.

ARRIVÉE DE LA MALLE OVERLAND.

Déprédations des Indiens dans les territoires.

St Louis, 25 juin.—La malle poste est arrivée à Springfield avec des nouvelles de San Francisco du 14 courant.

Le steamer de la malle *John L. Stevens* a été poursuivi pour avoir transporté trop de passagers à la fois, dans son dernier voyage de Panama à San Francisco.

On a complété la ligne télégraphique jusqu'à Visalia, à 200 milles de San Francisco.

On craint que beaucoup des agents du *Overland Pony Express* n'aient été massacrés.

Le 2 courant une compagnie de mineurs a été attaquée et impitoyablement tuée près de Walker River.

Les avis reçus de San Francisco, venant de la vallée de Carson, annoncent que 6 ou 8 familles et plusieurs centaines de bestiaux ont été perdus.

On croit que les Indiens de l'Utah et de l'Oregon s'entendent entre eux pour faire la guerre à tous les colons blancs de la Sierra Nevada.

RIVIÈRES ET BATEAUX.

Louisville, 25 juin.—L'Ohio baisse avec 4 pieds d'eau dans le canal.

Vicksburg, 25 juin.—Le John Walsh a passé à 1 heure, et le Gladiator à 5 heures hier soir.

L'Opéra à St-Louis.—L'opéra français à St Louis, voilà l'événement artistique de la semaine, événement dont l'attente avait éveillé bien des espérances et fait palpiter bien des cœurs. Qu'est ce que l'opéra français? La merveille, l'épanouissement, le bouquet de la civilisation moderne. Ce n'est pas seulement de la musique comme en Italie et en Allemagne, un grand effet dramatique comme en Angleterre; c'est un déploiement de toutes les magnificences, une combinaison de tous les enchantements que l'art humain peut offrir aux sens, à l'imagination et à l'intelligence. Pour transporter tous ces ravissements du Grand-Opéra de Paris à St-Louis, il faudrait la baguette d'un puissant magicien, et l'habileté même de M. Boucicault n'y aurait suffire. C'était donc seulement un échantillon des splendeurs de la scène lyrique française qu'on était en droit de demander à notre intelligent *impresario*. Ceux qui attendaient davantage, ceux qui se flattaient, par exemple, de voir *Robert-le-Diable* représenté par un Nourrit et une Falcon, avec l'orchestre, les chœurs, les décorations et les costumes du Grand-Opéra, devaient être et ont été désappointés. Ceux qui sont allés voir la troupe française avec des espérances plus modestes, ont reçu une satisfaction. Cependant, on s'accorde à reconnaître que le grand ouvrage de Meyerbeer exige des ressources qui ne sont nullement à la portée du théâtre de St-Louis et qu'il eût mieux valu ne point aborder ce redoutable chef d'œuvre. La *Fille du Régiment* et la *Favorite* ont beaucoup mieux répondu à l'attente du public.

Mme Messmaker, la *prima donna*, a été justement applaudie. Philippe est un bon ténor et Genibrel est une basse-taille très respectable. Mlle Darcy jolie, chante et gazouille comme une vraie soubrette parisienne.

Revue de l'Ouest.

CHRONIQUE LOCALE.

Démonstration en faveur de Douglas.—Hier soir, un certain nombre de citoyens, partisans de la candidature de M. Stephen A. Douglas, ont fait une démonstration publique en faveur de leur candidat. Ils se sont arrêtés sous les fenêtres de notre bureau, et nous ont fait saluer d'une aubade par la bande de musique qui les précédait. Nous les remercions de cette politesse à laquelle nous sommes d'autant plus sensible que nous nous sommes toujours prononcé sur la question des candidatures avec une parfaite indépendance à l'égard des partis.

Condamnation d'un meurtrier.—George Osborne, accusé d'avoir assassiné sa femme, le 21 mai dernier, dans le Troisième District, a été jugé hier à la Première Cour du District.

MM. Summers et Bradford représentaient l'Etat. M. J. S. Whitaker était chargé de la défense.

Le Dr Delery a déclaré que la mort avait été causée par une effusion de sang sur le cerveau et dans la cavité de l'estomac, résultant des coups que Mme Osborne avait reçus.

Louis Kalling, voisin du meurtrier, entendit celui-ci se quereller avec sa femme, puis il entendit des soufflets. Mme Osborne était ivre. Elle fut dans la cour, suivie de son mari qui la poussait et la battait; elle tomba et le témoin vit Osborne tenant un morceau de bois et la frappant sur la tête. Mme Osborne essaya de se relever, l'accusé la saisit par le bras, la jeta et continua de la frapper. Il lui demandait, en la battant, où elle avait mis son argent. Il la battit pendant une demi-heure.

Mme Elisabeth Laroche entendit Osborne demander la soupe à sa femme; celle-ci lui dit que le souper était prêt mais qu'il n'y avait pas de pain et qu'elle n'avait pas d'argent pour en acheter; il lança quelque chose sur elle. Mme Osborne courut dans la cour; l'accusé vint appuyer sur le cordon, il avait un bâton à la main. Quand il rentra dans la maison, Mme Osborne était couchée ivre sur la galerie; "Julia, s'écria le mari deux ou trois fois, lève-toi, la voici-là!" Elle ne l'écouta pas et il se mit à la frapper. A minuit, Osborne appela Mme Laroche et lui dit: "Madame, j'ai tué ma femme, ayez soin de ma petite fille, je vais me rendre en poste."

Trois autres personnes dont les dépositions auraient établi les mêmes faits étaient en cour, mais n'ont pas été appelées.

La défense a produit ses témoignages suivants:

P. Zeroski a déclaré qu'il connaissait l'accusé depuis un an et que ce dernier s'est toujours bien conduit; il est très laborieux et ne boit jamais. Sa femme s'enivrait souvent, mais il ne la battait jamais.

Thomas Collins connaît le prisonnier depuis cinq ou six ans. Dans la soirée du 21 mai, Osborne vint chez le témoin, y soupa et s'en retourna ivre chez lui. A minuit et demi, il passa près de chez le témoin, lui dit qu'il avait battu sa femme, qu'il l'avait trouvée morte sur la galerie et qu'il allait se rendre au poste. Il pria le témoin d'avoir soin de sa petite fille et partit pour le bureau de police. Il n'était pas ivre dans ce moment là.

L'affaire a été soumise sans plaidoiries. Le jury a déclaré Osborne coupable de meurtre. Le verdict entraîne la peine de mort.

Billy Dine prisonnier.—Billy Dine contre qui le grand jury avait trouvé un true bill comme complice de Lockwood dans le meurtre de Gill, est venu se rendre prisonnier entre les mains du shérif. Probablement que Billy O. C. Donnell, accusé de complicité, suivra l'exemple de son ami et confrère, ayant le bon esprit d'être acquitté comme leur ami commun Bill Colson.

Feu de la rue Appolo.—Des incendiaires ont mis le feu avant hier, à minuit et demi, dans la cuisine de M. Cannon, rue Appolo, entre St.-Philippe et Jackson. On n'a pu avoir que l'eau d'une citerne et de trois puits pour combattre ce feu qui a détruit cinq maisons dont deux magnifiques résidences.

On évalue les pertes à $24,000 dont $17,000 sont couvertes par les assurances.

Au même moment on se déclarait est incendie une autre maison dont les pompiers avaient peu dans la maison située opposé d'Appolo et St. Philippe. On suppose que c'est un nègre, que la police cherche dans ce moment, qui a mis le feu.

Incendie.—Hier soir à dix heures, la cloche donnait l'alarme pour un incendie dans le 1er District, rue Ste-Anne. Ce n'était que l'explosion d'une grande dame-jeanne d'acide, dans la pharmacie de M. Robin, encoignure Ste Anne et Villeré. Un jeune homme dont nous ignorons le nom, a eu la présence d'esprit et le courage d'enlever la caisse qui contenait la dame-jeanne et de la porter dans la rue. Il s'est brûlé les bras et les cuisses, mais par son dévouement, il a prévenu un incendie qui n'aurait pas manqué de faire de grands dégâts dans le quartier, on les maisons sont généralement en planches. La boutique de la pharmacie a été un peu endommagée; on a eu recours au guichet de la porte pour entrer pendant l'incendie du jour qu'il y avait hier soir.

Favois devant la Première Cour.—Thos. J. Martin, homme de couleur libre, dont nous avons donné un résumé superficiel des scandaleux hauts faits, dans notre numéro d'hier, a été envoyé devant la Première Cour du District, à défaut de présenter caution, et la cautionnement de $2000 demandé par le recorder Emerson.

Décisions dans l'affaire des steamers captifs.—L'Hon juge McCaleb a rendu sa décision ce matin dans l'affaire des Etats Unis vs steamers Miramon et Marques de la Habana, qui étaient des vaisseaux mexicains. Le jugement a été donné en faveur des demandeurs.

Suicide d'un vieillard.—Etienne Caslu, un vieux français âgé de 66 ans, employé comme commis dans une épicerie encoignure Bourgogne et Dumaine, s'est suicidé hier matin, dans les lieux d'aisance de sa maison, en se coupant la gorge avec un rasoir. Il était placé dans la maison depuis peu de temps. Il se plaignait fréquemment de maladies et s'était plusieurs fois plaint de la perte de la caisse. Les voisins entendirent une forte détonation et virent la fumée s'échapper de l'établissement. Le juge de paix Renaud a tenu l'enquête et le verdict a été rendu en conséquence.

Nominations pour la police.—Le maire a fait les nominations suivantes, pour la police du Troisième District:

Sergents—Charles Morel, George H. Jamison.

Officiers de jour—James Brooks, Charles Rosser, Auguste Johnson, Ambroise Durling, Eugène Salvatory, Auguste Kathmann, T. Rechentin, M. Manuel Thalen, A. Ruffin, James Burge, A. Roth.

Officiers de nuit—John Kingman, M. Beauchamps, John Maure, J. Brown, F. Robinson, M. Mahler, A. Lambert, G. Hatfield, A. Ringler, F. de Launay, A. Barth, St. Waddell, Eugène Raft, T. Shepherd.

Italie.

Les journaux de Paris du 7 juin contiennent les dépêches suivantes, que nous reproduisons, en rappelant que depuis le télégraphe nous a appris l'évacuation complète de Palerme.

"Marseille, 6 juin.

"Des nouvelles de Messine, du 3, reçues par un paquebot direct, annoncent que cette ville n'était menacée par aucun mouvement; de nombreux débarquements avaient eu lieu depuis les sauvagesses, ils sont continués. Les consuls sont partis, excepté celui de France, M. Boulard, qui l'avait protégé. Le roi des Deux-Siciles le devoir de ne pas quitter son poste avant que la place, instigée de victorieux par le théâtre d'une lutte suprême.

"Le comité insurrectionnel de Palerme, parlant au nom de Garibaldi, dictateur, fait unir les forces de l'insurrection contre les troupes royales.

"Les mêmes communications ajoutent que tout Palerme est barricadé et fortifié; que Garibaldi dispose d'un grand approvisionnement de grenades d'un genre nouveau très meurtrières, que les troupes de la douane amènent des provisions avec armes et bagages, et que le fort de Castellamare a été bombardé. 2,000 blessés ou malades.

"1,600 volontaires de Cagliari ont débarqué à Marsala.

"Dans l'affaire de Catane, les bandes de paysans ont été battues, mais ont été repoussées par les Napolitains après avoir perdu 300 hommes. Des ordres ont été donnés aux bandes de se concentrer pour un dernier combat.

"Turin, 6 juin, midi 50 m.

"Gênes, mercredi.—Le général Letizia, qui avait apporté l'ordre au général Lanza de ne pas traiter avec Garibaldi et de détruire plutôt la ville, est reparti dimanche pour Naples. On croit que sa mission a pour but de faire signer l'armistice, motivée sur les nombreuses désertions et sur le refus des troupes de se battre."

Une lettre de Gênes, publiée par l'*Indépendance belge*, donne des nouvelles de M. Mazzini. Le mystérieux agitateur, qui s'est contenté jusqu'ici de laisser démentir par ses amis ce qu'on avait appelé son abdication en faveur du roi Victor Emmanuel, vient de désavouer lui-même, dans un nouveau manifeste, la proclamation apocryphe qui contenait cette prétendue abdication. Il s'efface momentanément, laissant agir le gouvernement monarchique du Piémont aussi longtemps qu'il marchera dans la voie de l'unité de l'Italie; mais il conserve toutes ses opinions et toutes ses espérances.

La *Presse* publie les deux correspondances qui suivent:

"Naples, le 2 juin.

"Comme on le pressentait hier, le général Letizia, arrivé le matin avec la *Saetta*, était porteur de la capitulation imposée par Garibaldi. La suspension d'armes avait donc été prorogée jusqu'à ce soir, d'autres disent jusqu'à demain, et le bombardement n'a pas recommencé hier, à midi, comme on le craignait à Naples. Le conseil d'Etat s'est assemblé le matin; les princes, les généraux, tous les hommes influents y avaient été convoqués; la discussion a été très chaude. Il ne s'y est pas traité seulement de la capitulation de Palerme, mais aussi, m'assure-t-on, de la politique du pays. Les avis étaient très partagés; on a ramené sur le tapis non seulement la Constitution, mais l'ancien projet de l'an dernier, la confédération italienne.

"Si j'en crois les nouvellistes, le comte d'Aquila et même le comte de Trani (et non Trapani, comme vous me le faites dire; le prince de ce nom est l'oncle, tandis que le comte de Trani est le frère du roi) se seraient nettement prononcés pour les concessions et les réformes. On ignore le résultat de cette auguste conférence, et l'on ne sait même point si la capitulation soumise au roi a été acceptée. On sait seulement que le général Lanza est reparti hier au soir pour Palerme, avec un pli cacheté.

"La police, n'ayant pu faire croire hier à la capture de Garibaldi, s'en venge ce matin en insinuant un bruit aussi improbable: elle prétend que la capitulation n'a pas été imposée, mais implorée par le dictateur. Imaginez-vous dans quelle extrémité le chef de partisans devait être pour demander grâce; Palerme abandonnée en ce moment serait partie perdue; d'ailleurs les anciens chasseurs des Alpes n'ont pas l'habitude de capituler. Et s'ils en étaient réduits là, les bombardements de Palerme les auraient achevés, sans recourir à la sanction royale.

"Ce qui dément d'ailleurs tous ces bruits c'est l'arrivée d'une longue file de vapeurs hier dans la journée et cette nuit l'*Elettrico*, la *Maria Antonietta*, la *Vesuvio*, d'autres encore portant ou remorquant des convois de fuyards et de blessés. L'*Elettrico* à lui seul portait 268 blessés et 250 fuyards: enfants et femmes. Malgré toutes les précautions, une foule immense assistait au débarquement de ces malheureux. Les femmes poussaient des cris horribles et ne voulaient pas se séparer de leurs maris; on les a séparées, envoyées aux *granili*, immense caserne construite autrefois par Murat, et qui sert d'asile à présent à la multitude d'affligés qu'ont quitté la Sicile.

"Quant aux blessés, on a changé pour eux en hôpital la caserne des canonniers, à la marine. J'ai vu plusieurs personnes qui ont pu s'entretenir avec eux; ils ne se plaignent pas pour dire que leur chef est perdu. Ils couvrent d'imprécations leurs chefs; ils prétendent qu'ils ont été trahis par les officiers supérieurs de l'armée, et que les soldats seuls ont fait leur devoir. Ils affirment que les troupes de Palerme sont dans une position déplorable; épuisées et surtout affamées, obligées maintenant, pour avoir des vivres, de recourir à la générosité de Garibaldi. Ils confirment les défections dont je vous parlais hier. Il paraît que 1300 soldats sont passés aux insurgés avec armes et bagages.

"Quant à cette déloyauté du général Lanza, qui aurait occupé une position pendant l'armistice, voici comment on l'explique aujourd'hui, d'après les rapports des blessés. Garibaldi était à bord du *Hannibal* avec le général Letizia (voyez ma lettre d'hier, qui vous arrivera peut-être après celle-ci, je vous en préviens pour éviter toute confusion), le major Bosco rentrait à Palerme avec deux mille hommes. Ignorant la suspension d'armes, il aurait enlevé deux barricades à peine défendues. Garibaldi, averti de cette trahison involontaire, aurait envoyé des renforts à ses soldats. La lutte, continuée ainsi pendant l'armistice, aurait coûté 600 chasseurs au major Bosco; l'on prétend qu'il a disparu lui-même.

"Je vous répète ces bruits sans les garantir, en vous citant mes autorités, que je ne crois pas infaillibles.

"Aux dernières nouvelles, les affaires en étaient au même point; hostilités suspendues; 15,000 Napolitains retranchés au Palazzo-Reale avec plus de munitions que de vivres et plus de canons que d'outrails; le fort de Castellamare occupé par les forces royales et par des renforts de mercenaires étrangers, de bombes et d'obus envoyés l'autre soir de Naples; le reste de la ville couvert de barricades et aux mains de Garibaldi.

"Les bombes ont fait des ravages affreux. On parle de palais brûlés (entre autres les palais Carini, Pantelleria, Florio, &c.), car on lançait des bombes incendiaires. On parle d'hôpitaux réduits en cendres, d'une cinquantaine de maisons écroulées; les plus beaux quartiers sont dévastés. Les pertes sont incalculables.

"Un voyageur, arrivé de Messine, me confirme ce que je vous ai dit sur l'état de cette ville. Les troupes sont dans la citadelle; les sbires se recommandent aux habitants: On leur a promis qu'on ne leur ferait aucun mal, mais qu'ils seraient tous massacrés en cas de pillage.

"Syracuse, admirablement défendue par ses fortifications, était toujours au pouvoir des Napolitains aux dernières nouvelles. Les fusillades contre le drapeau anglais est un fait confirmé: ce drapeau avait été arboré par le consul le jour de la fête de la reine; seulement, ce n'est pas la femme, mais la mère du consul qui a été frappée d'une balle. Un vapeur de guerre anglais était déjà venu de Malte pour obtenir réparation.

"Sur Catane, on n'a encore que les bruits qui couraient à Messine. Six mille insurgés se seraient présentés aux portes de la ville, et y seraient entrés malgré la fanfaronnade du gouverneur, qui menaçait de faire sauter Catane en cas d'attaque. On ignore ici le résultat du combat.

"Naples est tranquille depuis la démonstration de lundi soir, grâce à un formidable déploiement de piquets et de patrouilles. Un homme qui arrive de Palerme me donne sa parole d'honneur qu'il a assisté à un nouveau débarquement de quatre mille blouses rouges. Cet homme est maître d'hôtel sur un bateau à vapeur.

"P. S. J'apprends maintenant que le gouvernement a ordonné la résistance à tout prix. Il ne s'agit donc plus de Constitution ni de Confédération italienne. Cependant, d'autre part, la nouvelle est toujours contestée assez vivement.

"On me communique une lettre du 31, de Palerme, annonçant que la prolongation de la trêve a été demandée par le général Lanza, le 30 à midi. Cette lettre vient de source diplomatique.

"Je reçois en même temps un document précieux: le *Journal officiel* du gouvernement provisoire à Palerme. Le numéro que j'ai sous les yeux (29 mai) n'est plus un papier clandestin, mais un *Moniteur* public, avec le nom et l'adresse de l'imprimeur. Il contient les décrets de Garibaldi: celui déjà connu, où il déclare prendre la dictature, un autre daté de Salemi, 14 mai, où il règle l'organisation de l'armée; deux autres datés d'Alcamo, 17 mai, le premier nommant un secrétaire d'Etat auprès de sa personne, M. F. Crispi, qui contresigne dès lors tous les décrets; le second, instituant un gouverneur dans chaque district de la Sicile.

"Un décret daté de Partenico, 18 mai, laisse à la charge des communes les indemnités à payer, indemnités remboursables après la guerre. Enfin, un décret, donné le même jour à Passo di Renna, attribue provisoirement la justice à des conseils de guerre, dont il fixe la composition.—Suivent des nouvelles sur la marche de l'expédition, où je trouve ce fait curieux qui décident à la fois les dépêches de Naples et celles de Turin: que depuis la victoire de Calatafimi, il n'y a eu que de petits engagements sans importance, et que les troupes royales n'ont jamais suivi qu'à un jour de distance les mouvements stratégiques de l'armée de Garibaldi. Le 29 au matin, d'après ce journal, les insurgés avaient encore pris les canons aux Napolitains dans Palerme."

Turin, 5 mai.

Le fait important du jour, c'est la désignation faite par le gouvernement (désignation encore non officielle) de M. Lafarina comme *commissaire extraordinaire* en Sicile. M. Lafarina est Sicilien, comme vous savez. Il aurait déjà formé une sorte de conseil qui se composerait des personnes suivantes: MM. Ferrio, Imbriani, Mancini, Pisanelli, Intendente. Si, comme on l'assure, ce commissariat est à la veille de partir de Gênes, ce serait une intervention directe du gouvernement dans les affaires de Sicile.

"J'apprends aussi votre attention sur le départ pour la Sicile du marquis Gaspard Trecchi, aide-de-camp du roi.

"On se préoccupe assez de la demande d'intervention de Naples aux puissances. Il semble se confirmer que la France, comme l'Angleterre, se prononce pour la Non intervention. On peut en conclure que ce qui s'est fait à Turin. M. Thouvenel aurait adressé, annonce-t-on, à notre ambassadeur à Turin une note dont la conclusion serait que M. de Metternich a déclaré l'intention qu'a l'Autriche d'intervenir, et ajouterait que cela est contraire aux vues du gouvernement français. Cela dénoterait à cause du principe de non-intervention. Malgré cela, l'Autriche paraîtrait, et s'il est juge par le bruit répandu aujourd'hui, se disposant à s'opposer à ce que l'on envoie l'expédition de Trieste. 15,000 hommes à Naples, en même temps qu'elle en expédierait aussi 15,000 à Ancône. Cette nouvelle concorde assez avec ce que je vous écrivais dernièrement du Milan, des inquiétudes de voyageurs qui arrivent de Trieste.

"Vous avez du voir déjà quelles conditions de capitulation posait Garibaldi à l'armée napolitaine, et ont été refusées par Lanza. Il y a l'évacuation, par toute l'île des troupes royales, y compris Messine, avec armes et bagages, sans toucher Messine. La première ver sont est plus vraisemblable. C'est celle que nous nous avons.

"Un journal de Turin, qui va beaucoup au ministère, croit pouvoir se permettre d'annoncer qu'aussitôt le traité de Nice-Savoie voté par le Sénat, un acte quelconque, mais positif, manifestera que la France reconnaît et garantit l'annexion du centre de l'Italie. Je vous donne cela comme extrait du journal, sans plus. Mes informations personnelles ne me permettent pas d'aller si loin dans mes espérances.

"La Chambre de Turin a voté 300,000 francs pour secours aux émigrés italiens de toutes les provinces, Vénétie, Rome, Naples. C'est à Milan, une commission de secours aux émigrés se sont ne frappante: la municipalité fait chaque jour une distribution d'argent, 1 fr. par personne.

"Vous remarquerez au sujet de ces débats de la Chambre, la proposition de nommer à la commission le ministre toscane de 1849, pour avoir appelé les autrichiens. La Chambre, naturellement, s'est déclarée incompétente.

"On mande de Rome, le 2, que l'ambassadeur de Naples est allé prendre près le Saint Père, à été appelé par le télégraphe auprès du roi François II. On croit qu'il est destiné à entrer dans le ministère.

"Depuis la victoire de Garibaldi, on craint une démonstration à Rome. De fortes patrouilles françaises circulent dans la ville.

"Les *Times* dit que l'Autriche n'était nullement disposée à se sacrifier pour le roi de Naples, le gouvernement napolitain aurait alors réclamé l'intervention française, et serait adressé en même temps à l'empereur à Lyon, mais que Napoléon, assure-t-on, aurait déclaré que ni l'Angleterre ni l'Autriche n'étaient disposées à croire que l'intervention de la France était entièrement hors de la question.

"Le *Morning Post* dit qu'il ne viendra à l'opinion de personne que l'Angleterre accède à la demande qui lui serait faite de garantir les possessions territoriales du roi de Naples.

EXPÉDITION DE GARIBALDI.

La prise de Palerme, dans les circonstances actuelles, est un événement considérable, non seulement au point de vue militaire, mais encore au point de vue politique.

On nous assure que le général Lanza, dont on connaît la modération, aurait envoyé le 23, à Naples, un rapport détaillé, dans lequel il ne dissimule pas la gravité de la situation. Si nous sommes bien informé, le général exposerait dans ce document que les moyens de conciliation n'ont aucune chance de réussir, parce que toutes les personnes importantes paraissent d'accord avec les chefs du mouvement, et qu'elles ont des idées complètement arrêtées en dehors du gouvernement des Deux-Siciles; il ajoute, quant à la partie militaire, que l'île, après la prise de Palerme, ne sera pas défendable, parce que l'insurrection va généraliser la guerre de partisans qu'elle a commencée avec succès, et qu'en présence d'une pareille guerre les troupes napolitaines n'ont que la faculté de se concentrer sur le seul point stratégique qui leur reste.

Ce point est Messine. Il sera énergiquement défendu, nous en sommes, quelque prolongée qu'elle soit, ne peut, dans l'état actuel des choses et de l'Italie, amener le gouvernement napolitain à reprendre la Sicile, conquise en 1848, parce que les questions européennes ont complètement changé de face.

A la suite de ces observations, le général annonce, dit-on, qu'après l'évacuation de Palerme, il ira s'enfermer dans la place de Messine, pour la défendre jusqu'à la dernière extrémité; qu'il compte sur le dévouement de son armée, qui ne lui a jamais manqué; mais qu'il engage la cour de Naples à voir sous son véritable jour la situation actuelle.

En présence de la prise de Palerme, le résultat de la campagne ne saurait être douteux. Cette place va devenir la base d'opération de Garibaldi. Elle lui offrira des ressources immenses, lui permettra d'organiser son armée, son artillerie, sa marine, en un mot, d'achever son œuvre. La guerre de partisans qu'il vient de faire a été conduite avec un talent supérieur au point de vue de ces sortes d'opérations; il va avoir maintenant à faire une guerre stratégique, pour laquelle il réunit tous les éléments et tous les moyens matériels et dans laquelle il aura de son côté, la masse des populations. Les chances sont toutes de son côté.

Quant à l'armée napolitaine, elle vient de se trouver en présence d'événements très graves au milieu desquels, ainsi que le constate Garibaldi dans un ordre du jour impartial qui lui fait honneur, elle a montré beaucoup de constance et de courage; mais ces qualités ont été paralysées par la mauvaise supérieur de ses adversaires et par des difficultés insurmontables qui sont au dehors des choses militaires. (*Patrie.*)

Un nouveau prétendant.—Voici, d'après le *Times*, la lettre adressée par l'infant don Juan aux Cortès:

"L'abdication que mon frère Charles-Louis a faite de ses droits à la couronne d'Espagne, et qui est contenue dans son manifeste daté de Tortose, 23 avril de la présente année, m'oblige à revendiquer les droits de ma famille et ceux que j'ai personnellement au trône de mes ancêtres.

"Décidé à les maintenir, ainsi que le principe de légalité sur lequel ils reposent, je ne permettrai point qu'il soit fait appel aux armes pour qu'ils triomphent, et je ne souffrirai pas non plus que le noble sang espagnol soit de nouveau répandu au service de notre cause.

"Je mets ma confiance dans la divine providence; j'ai foi dans la droiture et le patriotisme des Espagnols et dans la force des circonstances.

"Je ne désire point monter au trône en faisant des victimes sur les degrés qui y conduisent. Je ne veux y monter qu'avec la conviction générale que c'est par la légalité que l'ordre sera établi, qu'avec lui le pays prospérera et marchera dans la voie du progrès conformément aux lumières du siècle.

"J'envoie ce manifeste aux Cortès, afin qu'il parvienne ainsi à la connaissance de la nation.

Londres, 2 juin 1860.

JUAN DE BOURBON.

Faits divers.

—Le *Courrier du Havre* nous apprend qu'à bord du bateau de Southampton, entré avant-hier dans le port, se trouvait M. Gent, qui fut déporté à Nookahiva. M. Gent était accompagné de sa femme, qui avait obtenu la permission de le suivre dans l'exil.

—Le gouvernement espagnol, lisons-nous dans la *Gironde*, a fait prévenir officiellement les différentes académies qu'il se proposait de fournir tous les moyens en son pouvoir aux astronomes et étrangers qui voudraient observer en Espagne l'éclipse totale du mois de juillet prochain. Les astronomes espagnols se mettent à la disposition de leurs confrères étrangers pour les aider dans leurs observations et les faire profiter de la connaissance qu'ils possèdent nécessairement de la météorologie de leur pays.

—On lit dans le *Toulonnais*:

"Le transport mixte du commerce l'*Europe* s'est perdu dans les mers de Chine, en allant transporter des soldats espagnols de Tourane à Manille.

"Jeté pendant la nuit sur un écueil inconnu, l'*Europe* n'a pas tardé à sombrer, et dans la confusion d'un pareil désastre, quatorze soldats espagnols n'ayant pu se sauver de la chaloupe ont pu atteindre la ville de Saïgon, où ils ont été recueillis par la garnison française.

"C'est par eux que l'on a appris le sinistre, mais ils n'ont pu donner aucun renseignement sur le sort de leurs compagnons ni même sur le lieu exact du naufrage.

"C'est le sixième navire de commerce affrété par l'Etat qui se perd depuis le commencement de l'expédition de Chine."

—D'après le dernier recensement, fait en 1858, la population de l'Allemagne était de 33,542,467 habitants. En 1855, ce chiffre ne s'élevait qu'à 32,731,121 habitants. L'augmentation de la population, dans l'espace de trois ans, a donc été de 811,346. Les hommes figurent, dans le chiffre total, pour 16,610,227, les femmes pour 16,932,170, formant ensemble 7,129,119 familles. La Prusse comptait 17,738,127 habitants, la Bavière, 4,615,748, la Saxe, 2,122,148; le Hanovre, 1,834,668; le Wurtemberg, 1,690,898; Bade, 1,334,052; le grand duché de Hesse, 850,882, etc. L'électorat de Hesse a décru, pendant cette période de trois ans, de 9,653 habitants, et le duché de Waldeck de 582.

—Les îles de la Manche, Jersey, Aurigny et Guernesey, viennent d'être reliées aux côtes de France, vers Coutances, par un câble télégraphique sous marin. Ce service de télégraphie privée a été organisé pour la transmission directe des dépêches entre ces îles et le continent.

—S'il faut en croire une correspondance adressée de Londres à l'*Observateur belge*, le journal de Bruxelles, les souscriptions en faveur des volontaires de Garibaldi affluent de tous côtés dans la capitale du Royaume-Uni. Le noble, le bourgeois, l'homme du peuple, tout le monde envoie avec empressement son argent.

On assure que chaque jour un expédie de Londres, pour être envoyées au comité central italien siégeant à Milan, de 3 à 4000 liv. sterling (75 à 100,000 fr.). Depuis 15 jours qu'elle est ouverte, cette souscription aurait déjà dépassé le chiffre de 800,000 livres (2 millions de francs).

Le même journal annonce qu'une nouvelle expérience de la puissance des canons Whitworth a été faite en présence des lords de l'amirauté et d'une commission d'ingénieurs et d'officiers d'artillerie.

Le canon hexagonal de M. Whitworth, avec 12 livres de poudre, lance un boulet hexagonal à tête plate dans l'intérieur d'une batterie flottante, protégée par une cuirasse en fer de quatre pouces et demi (mesure anglaise) d'épaisseur, et cela à une distance de 200 mètres.

—Un hippopotame mâle vient de naître à Paris, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle; c'est le troisième fait de ce genre qui se produit dans cet établissement. On sait que, lors de sa première parturition, l'hippopotame femelle n'avait point allaité son petit, lequel est mort, et que le second, en le repoussant, une blessure qui entraîna sa perte. Après la deuxième parturition, qui eut lieu au mois de juillet dernier, tout paraissait aller au mieux. La mère avait adopté son petit, elle l'allaitait et le laissait venir se reposer sur son dos ou sur son cou, à la manière des mammifères aquatiques. Mais, une nuit, elle fut prise d'une colère soudaine, et perça d'un coup de défense la poitrine du jeune hippopotame, qui se retira mort du bassin où il se trouvait. Cette fois, toutes les précautions ont été prises pour soustraire le nouveau-né à la rage de sa mère. Une vache lui a été donnée pour nourrice, et tout fait espérer qu'on pourra conserver le voir grandir à la ménagerie ce curieux amphibie.

—Nous lisons dans la *Patrie* du 5 juin:

Le public s'est occupé beaucoup, ces derniers jours, d'un discours prononcé par le prince régent de Prusse à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Sarrebruck à Trèves. Les journaux de toute l'Europe ont reproduit ce discours à un compte rendu de la *Gazette de Cologne*. Suivant ce journal, le prince régent aurait dit que "*jamais la Prusse ne souffrira qu'un pouce du territoire allemand soit perdu.*"

Dans son numéro du 2 juin, la *Gazette de Cologne* annonce à ses lecteurs, d'après des renseignements authentiques, que son compte-rendu n'est pas exact en ce qui concerne le discours du prince régent. Les paroles que nous venons de citer ont été prononcées, non par le prince, mais par M. Jordan, membre de la députation des bourgeois. En effet, cet orateur a exprimé la conviction que les peuples de Prusse et d'Allemagne sauront défendre chaque pouce du territoire allemand.

Le prince a répondu à ce discours à peu près en ces termes:

Qu'il était content de rencontrer de semblables sentiments sur les frontières du royaume, et qu'il chargeait l'orateur d'en remercier la bourgeoisie des villes de Sarrebruck et de St-Jean également qu'il espérait que les circonstances qui l'ont forcé de prendre les rênes du pouvoir et lui ont fait naître pourraient s'atténuer. Qu'on pouvait être assuré qu'il persisterait dans la voie où il était entré, et espérait que son peuple serait avec lui et seconderait ses vues.

Le prince a ajouté:

Qu'il était dans la meilleure entente et en paix avec tous ses voisins, et qu'il désirait que ses rapports avec eux ne fussent pas troublés. Dans tous les cas, on devrait avoir confiance en lui de même qu'il avait confiance dans son peuple.

Comme on le voit, le discours du prince régent de Prusse, d'après la version rectifiée, ne renferme pas les seules des paroles que la *Gazette de Cologne* avait prêtées d'abord à S. A. R.

Décédé hier soir, à 9 heures et demie, Georges Félix Mendiverri, âgé de 6 ans et 4 mois, fils d'Antoine Mendiverri et de dame Joséphine Dubourg. Ses amis et connaissances de son père et de sa mère sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi à cinq heures. Le corps est exposé chez son père, rue du Maine, entre Villeré et Robertson, No 249. De la part de sa famille.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Orient de la Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1860.

Il plaît au G∴ A∴ D∴ l'U∴ d'appeler à lui le f∴ Antoine Mendiverri. Les membres de la R∴ L∴ [illegible] sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à cinq heures, au domicile de la veuve, rue Dumaine, entre Villeré et Robertson No 249.

Par ordre du V∴ M∴ B. P. CARRILLO, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre aura lieu, mardi, 26 du courant, à 7 heures du matin, à l'Eglise Saint-Augustin, pour le repos de l'âme de feu P. GUMA, décédé le 19 de ce mois. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'y assister. De la part de la famille.

ATTENTION.

☞ Marchandises sèches, étrangères et américaines.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines, qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de F. Roger & Co., Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée,—Conditions, au-dessus de $300 90 jours de crédit.

☞ Marchandises sèches, Etrangères et Américaines.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, aux salles d'encan de F. Roger & Co., Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

AVIS.

☞ La barque Fanny Ealer, capitaine Lodge, venant de Bordeaux, est prête à décharger. Les consignataires sont priés de faire leur entrée en Douane dans les cinq jours qui suivent cet avis, sinon leurs marchandises seront envoyées dans les magasins d'entrepôt à leur frais et risques. A. CARRIERE & Co., 87, Vieille Levée.

Comité Exécutif Démocratique d'Etat.

En vertu d'une résolution de la Convention Démocratique d'Etat, réunie aujourd'hui à Donaldsonville, par laquelle je suis investi en ma qualité de Président de ladite Convention à choisir VINGT-QUATRE membres du parti Démocratique, pour former, en m'y adjoignant comme président, le *Comité exécutif Démocratique* de l'Etat de la Louisiane,—lequel comité sera investi du pouvoir de former, s'il y a lieu, un *ticket électoral* immédiatement après l'ajournement de la Convention Démocratique Nationale de Baltimore, j'ai choisi les personnes dont les noms suivent:

Geo. A. Fosdick,	Martin Gordon, Jr.,
A. S. Herron,	W. S. Parham,
Chas. Bienvenu,	James Gardette,
Augus Bowle,	Maurice Cannon,
Louis Dufau,	John Eaton,
Th. Gottman,	Ch. Bruslé,
W. O. Mullen,	Denis Cronan,
Dr Deparris,	E. Jewell,
T. W. Collens,	Dr Edward Ammes,
Dr S. Choppin,	Gustave Leroy,
T. D. Harper,	Auguste Viavant,
F. H. Clark,	Donatien Augustin.

G. W. MUNDAY, Président de la Convention.

Donaldsonville, Le, 4 juin 1860.

Une réunion du *Comité Exécutif Démocratique d'Etat* aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le lundi 2 juillet, à 7 heures du soir. Tous les membres sont priés d'être ponctuels. G. W. MUNDAY, Président.

Grande Partie de raquette extraordinaire!

UNE grande partie de raquette aura lieu, dimanche, 1er juillet, à la plaine St-Bernard, par les pieds de couleur. Le drapeau Général Jackson et le drapeau [illegible] seront joués. La partie aura lieu à 4 heures précises.

BEAUX-ARTS.

Portrait de Mgr l'Archev. Blanc,

☞ Pour paraître dans le courant de cette semaine, lithographié par M. Dupuy père. Deux éditions seront publiées successivement, dont une sur grand format, papier satin, au prix de 50 cts chaque copie, et l'autre sur un plus petit format, au prix de 35 cts.—On trouvera les copies chez M. Dupuy et autres marchands d'estampes.

Café à vendre.

A VENDRE, pour cause de maladie, un café bien achalandé, connu sous le nom de "Relief House", et situé à Milneburgh, au lac Pontchartrain. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au café de France, coin Champs-Elysées et Levée, à M. JEAN AMAT.

Demande de nourrice.

UNE BONNE NOURRICE de couleur, bien recommandée, trouvera à se placer en s'adressant au No. 231, rue Dumaine, entre Villeré et Marais.

Compagnie du Canal et de la Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1860.

LE 25 du courant, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payé aux actionnaires d'Etat au premier lundi de juillet prochain, et aux actionnaires de New York, au bureau de MM. M. MORGAN & SONS, le premier lundi d'août prochain. A. H. KERNION, Caissier.

MAISON A LOUER.

A louer, une maison en briques, à trois étages, située à l'encoignure Dumaine et Remparts, avec cour, cuisine, écuries, chambres à donner, etc. Livraison immédiate. S'adresser à F. SANCHO, 22, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Ealer, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Vin rouge

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Ealer arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

EN débarquement du navire Fanny Ealer, arrivé de Bordeaux—

[illegible]

Vins, Eau-de-vie—

[illegible]

VINAIGRE, Sardines, Pâtes, Cèpes—

[illegible] LANATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

Paulin Durel,

Stationer, Imprimeur et Relieur,

No 37, rue de Chartres.

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que son stock d'articles de bureau est du plus complet et consiste en partie de Papiers de toutes descriptions; [illegible]

CHECKS GRAVÉS

[illegible] PAULIN DUREL.

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX.

PAPIERS PEINTS,

Bordures, Ciels de lits, Devant de cheminées, Décors, &c. &c.

A vendre par HENRY HABERT, 101, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis. *Entreprend la pose du papier.*

CACAO de Guayaquil—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par F. TURPIN, No. 55, Vieille Levée.

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

REÇU par les dernières arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison [illegible] Chapeaux de Garibaldi [illegible]

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés. J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

DIVERS—

20 barriques vin blanc (Haut Sauterne) [illegible]

1000 SACS (double) avoine, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co. No 11 Front Levée, près Bienville

100 BALLES foin prime du Nord, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co.

COW PEAS de la Caroline—300 sacs cow peas frais [illegible] F. A. GONZALES & Co.

BEURRE Goshen jaune nouveau et de choix—[illegible] J. H. & I. N. MARKS, 45, 43 et 47, Nouvelle Levée.

SUCRE concassé, sucre pulvérisé et pains de sucre—[illegible] J. H. & I. N. MARKS.

CORNICHONS, sauces, ketchup, &c—[illegible] J. H. & I. N. MARKS.

PORTER et ale—[illegible]

VIEUX whisky Bourbon et Monongahela—[illegible] J. H. & I. N. MARKS.

Dépuratif du Dr Vergé.

LES DARTRES de toute espèce, les taches à la peau, les boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs dans les membres, et toute autre maladie provenant d'un sang vicié, sont radicalement guéris en faisant usage de ce dépuratif. Principal dépôt chez FAURE LACAUSSADE, coin Orléans et Bourbon.

EN débarquement et au magasin—[illegible] M. A. CALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207, rue Royale.

VINS en caisses—[illegible] L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale.

SUCRE de la Havane en caisses, à vendre par S. DE VISSER & Co.

Miel de Cuba.

DIX tierçons miel [illegible] PATJO & BRUNASO.

REMÈDE UNIVERSEL—Plus de mal de dents—[illegible]

L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE

[illegible] MICHON & DESFORTES, rue Royale.

Papier Fruneau, contre l'asthme,

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. [illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD.

VENANT D'ÊTRE REÇU

Par le steamship Cahawba,

Une nouvelle consignation de **Marchandises blanches,**

JOHN TODD,

12 et 14, Rue de Chartres...12 et 14

Vient de recevoir, des fabricants, une grande facture des marchandises suivantes, avec ordre de les vendre sans égard aux prix coûtants.

5 caisses COTONS blancs du pays, de Warren Mills, à 10 cts—valant 11½ cts.

5 caisses MELLOW FINISH EXTRA FIN de Warren Mills, 12½ cts—valant 15 cts.

5 caisses SOFT FINISH de York Mill, 12½ cts—valant 15 cts.

3 caisses SOFT FINISH extra fin de la Louisiane, 15 cts—valant 20 cts.

7 caisses de la célèbre TOILE D'IRLANDE de Jas. Thompson & Son, à $11 la pièce de 28 yardes—valant $15.

2000 yardes MOUSSELINE DE L'INDE blanche fine large de 2 yardes, à $1 la yarde—valant $2 50 la yarde.

250 douzaines MOUCHOIRS batiste fil fins, à $2 50 la douzaine—valant $4 50 la douzaine.

Mousselines suisses! Mousselines suisses!

De la célèbre fabrique de **Robt. McBride & Co.**

De 25 à 50 cts la yarde—le meilleur marché auquel l'article ait jamais été vendu.

Egalement—une immense réduction dans tout le stock de robes grenadine, organdie robes Chintz et de jaconats français.

Grande réduction

dans

Les soieries noires unies et à dessins.

Avant de faire l'inventaire annuel de mon stock, je vendrai toutes mes SOIERIES à UNE IMMENSE RÉDUCTION.

☞ Egalement, je traite de mon stock de ARTICLES DE VOYAGE, CHALES DE DENTELLE, POINTES ET MANTELETS.

JOHN TODD, Nos 12 et 14 rue de Chartres.

BON MARCHÉ INOUI!!

MACHINES A COUDRE POUR $6,

CHEZ

SOURDES & CHASSAIGNAC,

SEULS AGENTS, 70, rue de Chartres

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1860.

AVIS.

A partir du 30 juin, M. J. A. CASTANEDO est intéressé dans notre maison commerciale. Jos. N. ROBERT & Co.

Domestique à louer.

UNE femme de couleur, excellente domestique, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, est à louer. S'adresser à X., au bureau de ce journal.

NOURRICE.

UNE française qui vient de perdre son nourrisson, désirerait trouver à se placer de nouveau comme nourrice. On donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

AVIS.

UN prêtre français, qui a habité Paris pendant douze ans, et qui est parfaitement en règle, désirerait trouver une place de professeur dans une famille. S'adresser par lettres aux initiales M. S. au bureau de l'Abeille.

A. PAYA.

78 ......Rue de Chartres......78

REÇU par le steamer Cahawba—L'Amour, la Femme, l'Oiseau et l'Insecte, par J. Michelet, le roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet. [illegible]

Pois Clayed de la Caroline

200 sacs pois frais. [illegible] E. R. POOLE.

Restaurant et Hôtel de l'Aigle,

RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs BOULARD et SIMON [illegible] RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison. [illegible]

Dents artificielles.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

[illegible]

LOUIS DUFAU,

AVOCAT.

☞ Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtisses de l'Université.

M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public du patronage qu'on lui a jusqu'ici accordé. [illegible]

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.

84, *Rue Royale, au Premier*

A l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientes qu'elle continue à confectionner des robes en tous genres. [illegible]

RHUM—15 pipes rhum [illegible] E. TROISOEUFS.

A VENDRE par les navires Fanny Ealer, Marathon, Villa Wiley, Louis Baget et Eglantine, de Bordeaux—

[illegible]

20 barriques Cognac, Ouillier Frères 1821, 1re preuve [illegible] V. MAIGNAN.

CORSETS IMPERATRICE.

227, rue Royale.

Mme Ad. FLANDRAIN déjà si avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans et les paroisses environnantes, pour la confection solide et la coupe gracieuse des corsets qu'elle fabrique depuis quelques années, invite toutes les Dames à lui faire l'honneur de la visiter et les engage à se faire faire un de ces corsets, gracieux, souple et conservateur de la taille, et dont la réputation est toujours si grande à Paris. [illegible]

A U débarcadère, dans les entrepôts de la Douane, et à vendre par S. Plassan, Nos 35 et 40, rue de la Vieille-Levée:

[illegible]

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—200 sacs, en débarquement de la barque O. R. E., en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

ECONOMIE DE $20

SUR LE BILLET & LES DEPENSES

POUR NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE

En passant

[illegible] J. W. GREGORY, Agent général, dans les bureaux de l'hôtel St. Charles. [illegible]

Avis de Société.

J'AI admis aujourd'hui comme associé dans ma maison, M. José Canals et M. James T. Triay et j'ai établi une nouvelle maison sous la raison P. GUMA & Co. La procuration que j'avais donnée à M. James T. Triay est révoquée depuis ledit courant. P. GUMA. Nlle-Orléans, 1 juin 1860.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison P. GUMA & Co., pour continuer l'importation des cigares de la Havane et le commerce de tabac en feuilles, de M. P. Guma, sans autre changement que celui du nom de la maison. P. GUMA, JOSE CANALS, JAMES T. TRIAY. Nlle-Orléans, 4 juin 1860.

Compagnie d'Assurance du Star,

Rue St Charles No 92.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1860.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 2 juillet prochain, à midi. Par ordre du Board, EMILE DE BUYS, Secrétaire.

Demande d'Institutrice.

ON a besoin, tout de suite, d'une dame qui sache parfaitement enseigner le chant et la musique, et jouer bien du piano. On a également besoin d'une dame française, bonne institutrice, pour une classe de français, et qui s'entende un peu à la broderie et aux autres travaux d'aiguille. S'adresser au No 242, rue Royale, de 9 à 10 heures du matin.

Des informations quelconques

AU SUJET DE

CHARLES M. WATERMAN,

qui est parti de chez lui, rue St Pierre, No 147 **JEUDI, 14 JUIN,**

seront reçues avec reconnaissance par ses parents et par des amis.

Lorsqu'il a quitté sa demeure il avait des vêtements noirs d'été, des boutons de manches de chemise, en or, avec la lettre W en émail; une montre et une chaîne en or. On suppose qu'il ne sera rien prodigue pour le ramener mort ou vivant à ses amis. Tous les journaux sont priés de reproduire cette annonce.

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.

16 juin 1860.

Avis.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain. N. O. J. TISDALE, Trésorier.

GARE AUX BUMBUGS.

AVIS IMPORTANT.

D'après une réclame du *Courrier*, je promets **$100 de récompense** à celui qui prouvera que les portraits en vente de Monseigneur Blanc, par A. BLANC, ont été faits d'après nature. Je suis prêt à prouver qu'ils sont tous pris sur une lithographie faite par M. Dupuy père. A. CONSTANT.

Portraits de l'Archevêque Blanc

M. CAMILLE, artiste en photographie, No 19, rue de l'Hôpital, coin Vieille Levée, est prêt à livrer des portraits de feu l'archevêque Antoine BLANC, faits sur une photographie prise sur nature. [illegible]

Belle propriété à louer,

Comprenant une grande maison avec galerie, écuries, cuisine, écurie, parc-allée, jardin à fleurs et à légumes. [illegible]

MAISON A LOUER,

A partir du 1er juillet prochain,

La maison, No 3, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à cette maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance de Hope, rue du Canal.

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES FORTS DE LILLIE,

FAIRBANKS & Co, No 99, rue du Camp.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE **WILCOX & GIBBS!**

DAVIS BROTHERS, Agents, No. 80, rue du Camp.

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir une facture de nattes à bon marché. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

Scierie de Brashear City.

CETTE scierie, située à Brashear City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités. [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—[illegible] S. PLASSAN.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—[illegible] S. PLASSAN.

VENDU par le navire Guttenberg du Havre—[illegible] CHAUDET & DESSEINT.

VINAIGRE de l'Estragon—[illegible] PREAU & COUTURIE.

Avis

Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans.

A PARTIR de jeudi, 14 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette date, et de cette heure, le son des cloches sera ignoré. Par ordre du Comité du Conseil, A. HEBERT, Surintendant.

A LOUER

Une jolie RÉSIDENCE à la BAIE ST-LOUIS [illegible] EDOUARD DROUET.

Vin d'Oporto.

150 QUARTS pipes de la célèbre marque R. Reig, en débarquement de la barque Cléopâtre, arrivée de Marseille, à vendre par S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

DIVERS en magasin—[illegible] E. LAMBERT.

HUILE DE LIN—[illegible] W. P. VREDENBURGH & Co.

SUCRE—[illegible] E. TROISOEUFS.

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!—[illegible] LANATA FRÈRES.

BRIQUES—[illegible] C. CAVAROC & Co., 116, rue Royale.

ABSINTHE—[illegible] C. CAVAROC & Co.

KIRSCH—[illegible] C. CAVAROC & Co.

FRUITS AU JUS—[illegible] C. CAVAROC & Co.

ANISETTE—[illegible] C. CAVAROC & Co.

VIN rouge—[illegible] C. CAVAROC & Co.

VIN blanc—[illegible] C. CAVAROC & Co.

VIN rouge—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

VIN blanc—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

CHAMPAGNE—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

EN débarquement du brick M. A. Stevens de la Havane—[illegible] F. SANCHO.

CARTES ESPAGNOLES—[illegible] F. SANCHO.

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné—[illegible] F. SANCHO.

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher [illegible] HOUGOT & GENIN.

Ligne de la Malle de la Nlle-Orléans et de Mobile.

Avis aux voyageurs.—L'OREGON, steamer de la malle, pour Mobile AUJOURD'HUI, mardi, 26 juin, retenu à la Baie St-Louis, à la Passe Christian et à Pascagoula. E. GEDDES, Agent.

POUR LE HAVRE

Le navire paquebot LEMUEL DYER, fin voilier et de première classe, capitaine Fairbrother, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR MARSEILLE—Le navire américain JOSEPHUS, de 1re classe, capitaine Holbrook, est maintenant en chargement. [illegible] J. C. JENKINS, 122, rue Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire américain GUTTENBERG, 1re classe, capitaine Weeks, partira positivement mercredi 20 juin prochain. [illegible] BAXTER, LOVELL & CO.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans" [illegible] GERARD STITH, maire. V. DUPLESSIS, contrôleur, ADAM GIFFEN, trésorier, N. WHITNEY, [illegible] JOHN M. BELL, [illegible]

Avis de Société

LES SOUSSIGNÉS ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, [illegible] M. A. de LIZARDI, C. E. DUBREUIL, M. JULIAN de LIZARDI, O. LeGARDEUR.

HOTEL DU NORD,

Encoignure Front Levée et Bienville,

TENU PAR **M. et Mme GEORGES.**

[illegible]

PERDU

UN CHIEN bull terrier [illegible]

REÇU par le navire Danube du Havre—[illegible] M. A. CALONGNE.

EN débarquement du steamship De Soto, de New York—

ASPERGES.

[illegible] M. A. CALONGNE.

Truffes

[illegible] M. A. CALONGNE.

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix de CORAIL. [illegible]

MAISON Hébert & Escousse.

AVIS.

PENDANT l'absence de notre sieur ESCOUSSE parti pour l'Europe, M. F. ANDRE [illegible] HEBERT & ESCOUSSE.

ASSOCIATION.

[illegible] E. GIRARD, C. COUTEUX.

BEURRE jaune de Goshen—[illegible] FREDERIC AVET.

RIZ—[illegible] F. AVET.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison V. & E. MAIGNAN, est dissoute [illegible] VICTOR MAIGNAN, EDOUARD MAIGNAN.

VICTOR MAIGNAN continuera les affaires en son nom et pour son propre compte.

LISEZ CECI.

☞ MADAME VIRGINICA, la grande magnétiseuse russe et médium, [illegible]

Avis.

ED. FROIDEVAUX a l'honneur de prévenir sa clientèle [illegible]

Le Dr G. W. LAWRENCE

MEDECIN RESIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à toutes les médecins ainsi qu'aux malades [illegible]

FRUITS AU JUS—[illegible] C. CAVAROC & Co.

LIQUEURS—[illegible] HENRY VALETON & CO.

MACARONI, vermicelle, pâte assortie—[illegible] LANATA FRÈRES.

VINS—[illegible] LANATA FRÈRES.

VIN d'Asti blanc et rouge—[illegible] LANATA FRÈRES.

ESSENCES—[illegible] LANATA FRÈRES.

PORC—[illegible] GABRIEL PASCAL.

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin [illegible] L. C. CRESSON.

AVIS.

D'APRÈS un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, M. Stanislas Plassan a été nommé liquidateur de la société de F. Marcos & Co., pour la BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY [illegible] S. PLASSAN.

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible] F. SANCHO.

EAU-DE-VIE—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Navire Orphan, Smith, Boston.

Brick West Indian, Thompson, Havane.

Arrivés hier.

[illegible]

☞ Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise.

Au bas du fleuve.

Navire Lucinda, Smith, Bost.

[illegible]

AVIS.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

[illegible] HENRY WHITTEMORE.

Gruau de santé.

Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.

DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ **Par P. MARMAY.**

[illegible]

Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipation, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c. &c.

[illegible]

NOTA

[illegible]

SANGSUES! SANGSUES!

50 000 [illegible]

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum

[illegible]

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Piano, Chant &c. &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

BITTERS des ARABES

[illegible] F. SANCHO, 22, Vieille-Levée, [illegible] W. RAYMOND, 71, rue du Camp, [illegible]

Grandes Nouveautés.

Lion & Andrée,

Styles, coin Bienville et Royale,

VIENNENT de recevoir par le steamer De Soto, un bel assortiment [illegible]

Gants, Cravates, etc.

REÇU par le steamer De Soto—Un assortiment de gants [illegible] LION & ANDRÉE.

Avis aux dames qui partent pour la campagne

REÇU par le steamer De Soto—[illegible] LION & ANDRÉE.

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général,

IMPORTATEURS DE

Vins, eaux de vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt de Château de Coffetti, Lafitte, Margaux. d'Arcier Guiraud, &c.

No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

NOUVELLE-ORLEANS

Avis de société.

JE me suis associé aujourd'hui M. M. Godchaux et M. Joseph Simon pour le commerce des vêtements en gros et en détail dans cette ville, pour la manufacture et le commerce en gros de vêtements à New-York. [illegible] GODCHAUX FRÈRE & Co. [illegible] LEON GODCHAUX.

CHAMPAGNE, BORDEAUX,

Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins:

VEUVE CLICQUOT, REIMS. SCHRODER et SCHYLER & Co. BORDEAUX. [illegible] E. PEPIN & Co.